

Document d'action

1. IDENTIFICATION

Pays	Sénégal		
Intitulé du projet	Référence: T05-EUTF-SAH-SN-03 Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Matam		
Coût total	Coût total : 1 100 000 EUR Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 1 100 000 EUR		
Méthode d'assistance/modalités de mise en œuvre	Gestion directe - subvention Partenaire de mise en œuvre : ACTED		
Code CAD		Secteur	Sécurité alimentaire

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

L'action vise à renforcer **la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages très pauvres des zones Ferlo et Diéri de la région de Matamk**. Elle lie étroitement agriculture et nutrition et se base sur les quatre piliers constitutifs de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, la qualité de la nourriture et la régularité.

Le premier axe stratégique vise l'augmentation de la disponibilité et l'amélioration de l'accès à la nourriture à travers l'augmentation de la production agricole et maraîchère pour les ménages très pauvres. L'accès à des intrants de qualité, fortement subventionnés, à proximité des lieux de vie des populations agricoles permettra une augmentation des rendements sans augmenter la charge de travail. Cet axe sera complété avec des formations sur les bonnes pratiques culturales avec l'accompagnement de la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) et de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR).

Le second axe d'intervention permettra d'appuyer des initiatives locales villageoises ayant pour but d'augmenter la disponibilité d'aliments nutritifs sur la zone d'intervention. Ces initiatives permettront d'améliorer la diversification nutritionnelle de l'alimentation dans les zones vulnérables. L'appui technique du projet dans la conception et la mise en œuvre des initiatives villageoises présentées permettra un renforcement des capacités des acteurs locaux.

Le troisième axe d'intervention permettra d'améliorer la diversification nutritionnelle de l'alimentation des ménages très pauvres. Le développement du petit maraîchage de case contribuera à renforcer la diversité alimentaire et la disponibilité hors saison agricole. Cette activité sera menée conjointement et en synergie avec les actions de sensibilisation déjà réalisées dans le cadre des activités de l'Union pour la Solidarité et l'Entraide (programme de renforcement de la nutrition), d'Action Contre la Faim (ECHO) et du projet Yaajeende

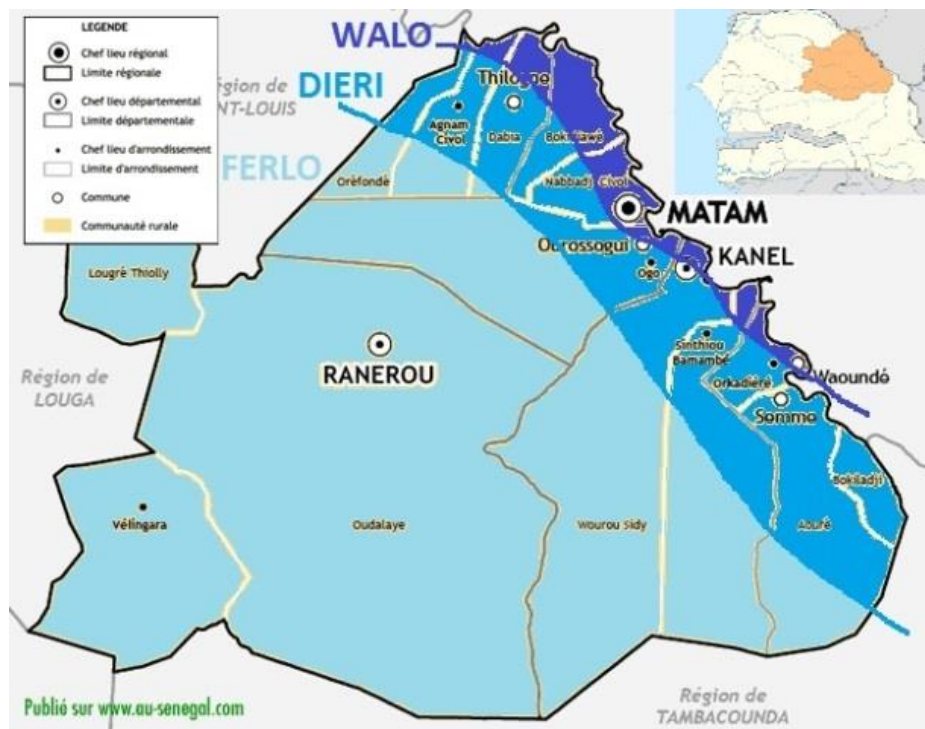
(USAID). Des actions de sensibilisation viseront à enrichir les connaissances des acteurs agricoles en nutrition et à les intégrer dans le projet à travers le suivi des activités afin de développer leurs connaissances sur des projets d'agriculture à portée nutritionnelle.

Le dernier axe d'intervention visera à faciliter l'établissement de synergies durables entre les acteurs de la sécurité alimentaire dans la région de Matam, et à mieux articuler les projets d'urgence et les projets de développement à travers l'appui à la constitution et au fonctionnement d'un cadre de concertation régional.

2.2. Contexte

2.2.1. Contexte national, le cas échéant

La région de Matam comprend trois zones agro-écologiques portant les noms de Walo, Diéri et Ferlo, allant respectivement du Nord-Est (fleuve Sénégal et affluents) vers le Sud-Ouest (zone agro-pastorale), entrecoupées par une zone tampon, le Diéri.



La zone du Walo connaît un développement des aménagements hydro-agricoles (action de l'Etat et des bailleurs de fonds avec la SAED, PRODAM 2) permettant ainsi aux ménages de la zone de cultiver dans des zones irriguées et sécurisant les productions. De plus, cette zone est bien couverte par le projet Yaajeende (dans le cadre de l'initiative *Feed The Future* financée par USAID). Ainsi, bien que les besoins des ménages très pauvres soient réels, les potentialités et les appuis déjà réalisés orientent ACTED à prioriser d'autres zones et à **concentrer l'action sur les zones Ferlo et Diéri de la région de Matam** dans lesquelles les populations sont particulièrement vulnérables, où il existe moins d'interventions et où ont un accès difficile aux services et aux marchés.

2.2.2. Contexte sectoriel : Politiques et enjeux (un paragraphe)

La Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale horizon 2013-2017 met l'accent sur « la diversification de la production, la structuration des filières agro-sylvo-pastorales, la réduction de la vulnérabilité des activités agricoles, la modernisation des équipements des producteurs, la mise en place d'infrastructures de soutien à la production, l'accès à des intrants de qualité, l'organisation des filières productives ». Le Programme de Développement Régional Intégré (PDRI) de la région de Matam définit entre autres deux orientations stratégiques : « Promouvoir une économie régionale intégrée, compétitive et

« durable, à travers le développement et la modernisation de l'agriculture » et « Promouvoir le développement humain durable, par l'amélioration de la couverture sanitaire et de la protection sociale des populations, et la promotion socioéconomique des femmes ».

Le projet proposé s'inscrit à la fois dans la Stratégie Nationale et dans le Programme de Développement Régional Intégré.

En outre, il s'inscrira dans le cadre de la Politique Nationale de Nutrition qui est en cours de révision (sous l'égide de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition) ainsi que le futur cadre de résultats commun. Il s'alignera sur la Stratégie Nationale pour l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant et utilisera les approches et outils préconisés par la CLM pour ce qui relève des aspects nutritionnels du projet.

Le projet visera aussi à contribuer au niveau local aux grands engagements du Sénégal en faveur de la nutrition. Pour rappel, le Sénégal a adhéré au mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) en 2011 avec une lettre d'engagement du Premier Ministre accordant une grande priorité à la lutte contre la malnutrition. Ce mouvement est fondé sur le principe du droit à l'alimentation et une bonne nutrition pour tous. Il vise à mobiliser et rassembler tous les acteurs et secteurs nécessaires à la lutte contre la malnutrition, sous l'égide du gouvernement.

Le Sénégal a en outre pris des engagements lors de l'évènement 'Nutrition For Growth' à Londres en 2013 : réduire la prévalence du retard de croissance en-dessous de 10% d'ici 2020.

2.3. Enseignements tirés

Les difficultés de production agricole dans le Ferlo et le Diéri sont d'origine structurelle. La limitation des connaissances et des compétences techniques, le manque d'infrastructures d'appui, l'archaïsme des outils aratoires et l'inadaptation des semences sont autant d'éléments qui influent sur le rendement des cultures pluviales. Ainsi, les productions agricoles sont déficitaires et ne permettent pas de couvrir les besoins alimentaires des ménages (elles représentent entre 17 et 30% des sources de nourriture des ménages et entre 5 et 20% des sources de revenus selon les groupes de richesse). La période de soudure habituelle sur la zone s'étale de juin à août pour les dominantes pastorales et jusqu'en septembre pour les dominantes agricoles, cependant les ménages très pauvres sont sujets à des périodes de soudure plus précoces et donc plus longues quelle que soit l'année, du fait de l'épuisement prématuré de leurs réserves alimentaires. Les populations ne diversifient que très peu leur alimentation, ce qui amplifie la dégradation de leur état nutritionnel. La DRDR et l'ANCAR, en charge des questions agricoles, mènent régulièrement des activités d'appui aux paysans (accompagnement technique, formation). Cependant, ces structures manquent de moyens financiers, humains et matériels.

La production agricole ne constitue qu'un élément dans la réponse à apporter à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agira donc de collaborer avec d'autres initiatives pour une réponse s'attaquant de manière concomitante aux diverses causes de la malnutrition.

2.4. Actions complémentaires

Des synergies entre les autres actions financées par l'Union Européenne seront recherchées en particulier avec les projets d'appui en sécurité alimentaire et nutritionnelle d'Action Contre la Faim (ACF) et d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) qui sont actuellement en cours sur la zone.

La complémentarité sera également recherchée avec les autres actions financées (du moins pour partie) par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne.

2.5. Coordination des donateurs

2.5.1. Au niveau national

La CLM (sous l'autorité du premier ministre) facilite la coordination et anime la concertation entre les acteurs de la nutrition. Plus spécifiquement, les donateurs se coordonnent au sein des groupes de Partenaires Techniques et Financiers.

2.5.2. Au niveau local

Le projet Yaajeende-USAID est en cours dans les départements de Kanel et Matam avec un accent sur les zones du Walo et du Diéri sur les thématiques de sécurité alimentaire et nutrition (réseau d'Agents de Prestation de Service, appui aux itinéraires techniques, renforcement des organisations de producteurs, développement des activités de maraîchage, de transformation et de fortification à domicile des fruits et légumes). La présente action complètera les activités menées dans le cadre du projet Yaajeende dans le Ferlo et les renforcera dans le Diéri. En effet, la Fédération des Associations du Fouta pour le Développement (FAFD) travaille actuellement sur les activités de sécurité alimentaire du projet Yaajeende, ce qui permettra une réelle synergie entre ces deux projets que ce soit en termes d'activités, de méthodologie ou d'objectifs communs. Enfin les ONG ACF, USE (Union pour la Solidarité et l'Entraide) et le projet Yaajeende réalisent des sensibilisations et des communications radiophoniques sur les thèmes de la nutrition, de l'hygiène et de la santé. Le projet proposé complètera donc les actions déjà entreprises par ces acteurs et utilisera les retours sur expérience ainsi que les outils développés dans le cadre de ces différents projets. Pour les actions de sensibilisation et de plaidoyer, le projet utilisera les outils et les données existants au niveau des acteurs luttant contre la malnutrition sur la zone (USE, ACF, UNICEF et la Cellule de Lutte contre la Malnutrition).

3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE

3.1. Objectifs

Objectif général : contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages très pauvres dans la région de Matam.

Objectif spécifique : renforcer l'accès, la disponibilité et la diversité aux aliments en milieu rural tout en développant les connaissances et les bonnes pratiques nutritionnelles des populations et des acteurs de la zone.

3.2. Résultats escomptés et principales activités pour chaque résultat

Résultat 1 - La disponibilité, et l'accès à la nourriture sont renforcés à travers l'augmentation de la production agricole et maraîchère pour les ménages très pauvres

Activité 1.1 Création et renforcement des Agents de Prestation de Service (APS) afin d'assurer la disponibilité d'intrants

15 nouveaux APS, sélectionnés par les villageois du département de Ranérou, recevront une formation initiale de 4 jours au cours de laquelle l'accent sera mis sur les avantages des semences améliorées. Les APS feront ensuite la promotion de ces intrants aux producteurs également informés par les Relais Communautaires (RC).

Les capacités des 45 APS préexistants à l'action des départements de Kanel et Matam, ainsi que des 15 nouveaux APS de Ranérou, seront renforcées à travers les 3 modules suivants :

– Comptabilité & Gestion,

- Marketing & Communication,
- et de Logistique (transport, stockage, gestion des stocks...)

Les 60 APS bénéficieront d'un soutien matériel différencié selon leurs besoins individuels, dans la limite de la somme fixée pour chaque kit (150 euros par APS).

De plus, L'Action dotera les 60 APS d'un fonds de roulement sous forme de stock (d'une valeur de 300 000 XOF soit 450 euros par APS) pour lancer leur activité dès le début du projet. Une "contrepartie" leur sera demandée (plafond de vente pour les bénéficiaires du projet).

Activité 1.2 Subvention d'intrants et d'outils aux ménages très pauvres pour la culture pluviale

3.300 ménages très pauvres seront ciblés selon l'approche Household Economy Analysis (HEA) et une enquête de base sera effectuée auprès d'eux. Cette dernière concernera : les productions, les techniques culturelles, les rendements, la sécurité et la diversité alimentaire des ménages (score de consommation alimentaire et score de diversité alimentaire) avant l'accès aux intrants et outils subventionnés.

Un travail de sensibilisation sera réalisé par la FAFD et aura pour objectif de présenter le système de subvention à la fois aux ménages bénéficiaires et aux APS.

Les 3.300 ménages ciblés bénéficieront d'un bon de réduction de 75 % du prix d'achat, valable 6 mois, utilisable auprès des APS appuyés par le projet. Le montant des bons sera de 80.000 FCFA permettant ainsi aux porteurs d'acheter des produits pour ce montant (ou moins) auprès d'un APS en ne déboursant que 25% du prix d'achat normal. Ainsi l'Action engagera un montant total d'environ 300.000 euros de transferts sociaux productifs pour les populations les plus pauvres pendant 2 saisons agricoles.

Ces ventes subventionnées seront mises en place avant le début de la saison pluviale et les APS pourront se rendre auprès de la FAFD une fois par mois afin de se faire rembourser la différence de 75%.

Dans la mesure du possible, les bénéficiaires de ce projet seront sélectionnés parmi les bénéficiaires des projets d'urgence financés par ECHO menés dans la région. de manière à coupler l'aide d'urgence avec une aide en moyens d'existence dont la combinaison a montré des résultats probants en terme de capacité de résilience des ménages ciblés.

Activité 1.3 Renforcement des capacités des producteurs dans les techniques culturelles

Le renforcement des capacités se fera par l'intermédiaire d'acteurs clefs au niveau du maillage régional : les Relais Communautaires (RC). Ce sont la plupart du temps des producteurs villageois qui ont été identifiés au niveau communautaire afin d'être des personnes ressources en renforçant leurs capacités techniques et en accompagnant les petits producteurs tout au long de l'année. A l'instar des APS, les Relais Communautaires sont d'ores et déjà présents dans les départements de Kanel et Matam mais font défaut dans le Ranérou où ils devront donc être mis en place.

- Identification et formation de 12 nouveaux Relais Communautaires (Département de Ranérou)
- Formation (ou recyclage) de 30 Relais Communautaires (Département de Kanel, Matam et Ranérou)

La formation des relais communautaires sera une « formation de formateurs » selon 3 modules développés avec la DRDR et l'ANCAR :

- **Module 1 « Préparation »**: rotation des cultures ; préparation des sols dont fertilisation ; technique de semis
 - **Module 2 « Entretien »** : entretien des cultures (démariage, repiquage, fertilisation, sarclage) ; protection des cultures (moyens et techniques de lutte, précautions de traitement).
 - **Module 3 « Récolte »** : techniques de récolte ; conservation (post-récolte, stockage) ; commercialisation (valorisation, transformation, marketing).
- Renforcement et suivi des producteurs

Les Relais Communautaires seront en charge du renforcement et du suivi des producteurs à chaque saison culturale de la préparation des sols jusqu'au stockage. Ils auront pour rôle de transmettre/restituer les connaissances et informations reçues lors des formations. Ils auront aussi le rôle de transmettre les messages spécifiques de la FAFD. Ils organiseront des sessions de restitution auprès des producteurs qu'ils devront également suivre tout au long des campagnes agricoles (4 mois).

Un contrat de performance sera signé avec les Relais Communautaires pendant la période où ils sont appuyés par le projet.

Résultat 2 : Des initiatives augmentant la consommation d'aliments nutritifs des ménages en milieu rural sont appuyées.

Activité 2.1 Identification des initiatives contribuant à augmenter la qualité de l'alimentation et la consommation d'aliments nutritifs

Afin d'appuyer techniquement et matériellement les initiatives (activité 2.2), une première étape consistera à effectuer un état des lieux des initiatives existantes dans les trois départements de la région. Cette étude, conduite sur 6 mois, s'appuiera sur les RC et recensera une cinquantaine d'initiatives (existantes ou potentielles) afin d'identifier leurs caractéristiques ainsi que leurs besoins en renforcement. L'étude rendra compte de la viabilité de chaque initiative, de ses besoins, du budget à prévoir pour l'appuyer, du type d'appui adapté et de la présence de femmes en tant que membres ou leaders de l'initiative. Elle déterminera en outre le potentiel de ces initiatives pour augmenter la qualité du régime alimentaire et la diversité alimentaire.

A l'issue de cette étude, un comité composé d'ACTED, de l'ASDEN, de la FAFD, de la DRDR et de l'ANCAR, sélectionnera 30 initiatives dans le Ferlo et le Diéri sur la base des critères suivants :

- l'initiative renforce la diversité alimentaire et la consommation d'aliments nutritifs ;
- des femmes sont fortement impliquées dans le projet ou bien des groupements de femmes sont à l'origine de l'initiative ;
- les initiatives sont techniquement viables ;
- elles permettront de toucher les ménages et individus les plus touchés par la malnutrition et ceux particulièrement à risque
- les initiatives sont financièrement viables et durables.

Activité 2.2 Appui matériel et technique pour le renforcement des 30 initiatives identifiées

Suite à la sélection des 30 initiatives, l'ingénieur agronome de l'ASDEN validera les besoins en appui technique et matériel. L'achat et le transport des intrants et matériels seront assurés par l'ASDEN pour un budget de 2 500 000 XOF, soit 3.750 euros en moyenne par initiative.

L'ingénieur accompagnera ensuite les initiatives pendant 18 mois en apportant si nécessaire un appui technique et des conseils aux groupements en charge. Si nécessaire, l'ingénieur sera appuyé par d'autres acteurs. Une évaluation sera conduite au cours du dernier semestre du projet et permettra de vérifier l'impact et la viabilité et les résultats des initiatives appuyées afin de mieux les orienter si nécessaire.

En synergie avec les autres activités de l'action, les APS pourront être impliqués dans l'achat de matériel ou d'intrants et les Volontaires Nutrition Communautaire (voir résultat 3) pourront apporter un appui aux initiatives dans le cadre des séances communautaires de sensibilisation à une alimentation saine et nutritive.

Résultat 3 : La diversité nutritionnelle est renforcée à travers le développement du maraîchage et des actions de sensibilisation.

Activité 3.1 Développement de la production maraîchère au niveau familial

Les RC formés aux bonnes pratiques culturales (activité 1.3) seront également des personnes ressources pour la production maraîchère et seront donc formés sur deux jours au maraîchage (introduction générale aux cultures maraichères, techniques culturales maraichères, technique de tuteurage). Les formations seront assurées par des formateurs de la DRDR et de l'ANCAR et l'accent sera mis sur la nécessité de diversifier les semences produites afin de couvrir l'ensemble des besoins nutritifs au sein des ménages.

625 bénéficiaires seront ciblés sur la base de critères socio-économiques validés par la communauté (sur la base des profils HEA existants). Les critères de sélection complémentaires seront : le genre (priorité aux femmes), la proximité d'un point d'eau, la faisabilité et la durabilité.

Chaque ménage appuyé recevra 300 grammes de semences en deux ou trois distributions et pourra choisir ce qu'il souhaite cultiver ; le RC sera en charge de conseiller les ménages et de les orienter vers les variétés les plus adaptées et plus nutritives. Chaque bénéficiaire recevra également du petit matériel.

Ces distributions auront lieu après l'hivernage pour une production en saison sèche.

Activité 3.2 Sensibilisation des ménages aux bonnes pratiques d'hygiène et nutritionnelles et aux techniques de stockage ou de transformation qui préservent la valeur nutritionnelle des aliments

Les Volontaires Nutrition Communautaire (VNC) sont des producteurs bénévoles qui sont chargés de diffuser les messages et bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition au sein de 1 à 3 villages. 75 VNC préexistants à l'action dans les départements de Kanel et Matam seront appuyés.

25 nouveaux VNC seront identifiés dans le département de Ranérou, en même temps et via la même méthode que les APS et les RC. La formation initiale sera dispensée dans trois localités de Ranérou et les formateurs seront des personnes ressources du projet Yaajeende, de la DRDR ou des services de santé. Les thématiques abordées seront les suivantes : l'alimentation des femmes pendant la grossesse, l'alimentation des femmes après l'accouchement, l'alimentation des enfants de moins 6 mois, la consommation de sel iodé, la

consommation d'aliments riches en vitamine A le stockage et la transformation qui préservent la valeur nutritionnelle des aliments...

A l'issue de la formation initiale, des kits seront distribués aux VNC. Ils contiendront des boîtes à images/poster, des feuilles de présences et des cassettes sonores thématiques à utiliser lors de la diffusion des informations en focus groupes au sein des villages et lors des « causeries ».

Les 100 VNC (les 75 préexistants à l'action et les 25 nouvellement identifiés) bénéficieront d'un recyclage et approfondissement de leur formation initiale. Ces formations complémentaires seront organisées sur 2 jours durant la première et la deuxième année du projet et auront pour objectif de transmettre aux VNC différentes techniques de diffusion de leurs connaissances.

Afin de diffuser les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de nutrition des « causeries », des démonstrations culinaires, et des repas communautaires seront organisés par les VNC dans les villages comportant des bénéficiaires du projet (résultat 1 et 2). Les VNC vérifieront l'assimilation des connaissances par les participants via l'organisation de jeux et la distribution de questionnaires (pour les personnes sachant lire et écrire) à l'issue des sessions de partage des connaissances.

Cette activité pourra être menée conjointement et en synergie avec les actions de sensibilisation déjà réalisées dans le cadre des activités de l'Union pour la Solidarité et l'Entraide (programme de renforcement de la nutrition) et d'Action Contre la Faim (ECHO).

Activité 3.3 Organisation de sessions de formation sur la nutrition pour les acteurs agricoles de la zone

En vue de renforcer les connaissances des producteurs, les RC seront formés aux bonnes pratiques liées à la nutrition. Les RC auront ainsi un rôle clef puisqu'ils seront à la fois en charge de restituer leurs connaissances en terme de production agricole (activité 1.3), de maraîchage (activité 1.4) et de nutrition (activité 3.2). Cette pluridisciplinarité des relais permettra de fortes synergies entre les volets agriculture et nutrition du projet et favorisera une approche intégrée de la nutrition tout en atteignant un nombre élevé de villages, de producteurs et de ménages.

Les 30 RC seront ainsi formés pendant deux jours à la prise en compte des aspects nutritionnels dans la production. L'objectif de ces formations sera de les former sur :

- le besoin d'une alimentation diversifiée
- la valeur nutritionnelle des différents produits ;
- les systèmes de cultures intercalaires et la bio fortification ;
- et la préparation et le stockage des aliments pour préserver leur valeur nutritionnelle.

Les RC seront appuyés par l'action et auront des contrats de performances avec objectifs chiffrés (nombre d'ateliers de formation auprès des producteurs, nombre de producteurs formés, etc.).

Les RC diffuseront ensuite ces savoirs de base aux producteurs par l'intermédiaire de focus groupes et de conseils personnalisés tout au long de l'année. L'objectif sera d'orienter les producteurs vers des productions et méthodes à haute valeur nutritionnelle.

Des émissions portant sur l'agriculture et la nutrition seront également diffusées sur les radios communautaires de la région, permettant au projet d'atteindre un maximum d'individus vivant dans des zones isolées.

Résultat 4 : Un cadre de concertation régional est créé et relayé au niveau national

Activité 4.1 Mobilisation des acteurs et constitution du cadre de concertation régional

Le projet PASA-LouMaKaf¹ met actuellement en place un cadre de concertation nommé « Tribune Nationale de la Sécurité Alimentaire » avec les objectifs suivants :

- échanger les expériences respectives et se renforcer mutuellement,
- identifier les opportunités de synergies pour une collaboration plus effective,
- réfléchir ensemble sur les thématiques liées à la sécurité alimentaire.

Des rencontres thématiques trimestrielles réunissent les organisations des professionnels de l'agriculture, le Secrétariat Exécutif à la Sécurité Alimentaire, le PAM, les acteurs de la recherche, les ONG, etc.

Les activités de ce résultat ont pour objectif de s'inscrire dans la continuité de cette initiative nationale en mettant en place le relais régional de la Tribune, c'est-à-dire un cadre de concertation régional sur la thématique de la sécurité alimentaire et de la malnutrition basé à Matam, permettant ainsi de créer un cadre dynamique au niveau régional. Globalement, le cadre de concertation thématique régional aura pour objectif d'assurer (1) la coordination des acteurs et des projets ; (2) la capitalisation des données et informations détenues par chacun des acteurs ; et (3) un plaidoyer à relayer au niveau de la tribune nationale.

Dans un premier temps, les partenaires de l'action mobiliseront les acteurs potentiels de la concertation, c'est-à-dire : les acteurs étatiques (ex : DRDR, l'ANCAR et la SAED), les Comités locaux, départementaux et régional de développement (CLD, CDD, DRD), les chefs de projets ou programmes des ONG et organisations internationales de la zone (FAFD, ASDEN, Yaajeende, ACF, CECI, Caritas, Africare, etc.), et, de manière occasionnelle, les chercheurs travaillant sur des thématiques et projets liés à la région de Matam (IRD, ISRA², etc.).

Suite à cette mobilisation, la FAFD organisera deux ateliers dont l'objectif sera de définir les Termes de Références (TDR) du cadre de concertation de manière participative.

Il sera également envisagé un engagement avec le mouvement SUN et, par exemple, la plateforme de la société civile.

Activité 4.2 Fonctionnement régulier du cadre de concertation régional

La FAFD, organisation ancienne et reconnue, prendra le leadership et la coordination de ce cadre de concertation dans un premier temps, puis il sera proposé une coordination tournante afin que d'autres organisations prennent le relai avant la fin du projet.

L'animation du cadre s'articulera autour de 3 axes :

¹ PASA : *Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine*, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (budget : 40 millions de dollars, 2014-2018). Plus d'informations : <http://www.pasaloumakaf.sn/>

² IRD : Institut de Recherche pour le Développement ; ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles.

- (1) **la coordination** (connaissance des acteurs entre eux, connaissance des programmes et projets en cours ou à venir, mise en place de synergie...),
- (2) **la capitalisation** (partage de données et d'informations, valorisation des connaissances, études et recherches existantes mettant en lien sécurité alimentaire et nutrition, partage de bonnes pratiques et leçons tirées de l'existant...),
- (3) **le plaidoyer** : différentes thématiques liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition seront développées et constituées en plaidoyers que l'animateur relatera au niveau de la Tribune de la Sécurité Alimentaire à Dakar. L'animateur se rendra à Dakar pour participer aux réunions de cette tribune à chaque fois qu'elle se réunira (trimestriellement). Il pourra également participer à des événements liés à la nutrition comme par exemple les réunions des plateformes SUN.

La périodicité des réunions du cadre sera choisie par les acteurs eux-mêmes. Chaque réunion donnera lieu à un compte-rendu qui sera largement diffusé.

L'action appuiera la tenue régulière de ce cadre en particulier son organisation logistique et son animation.

3.3. Risques et hypothèses

3.3.1. Analyse des risques et plans d'urgence

Risque	Désignation	Degré de probabilité de 1 (faible) à 4 (fort)	Mesures d'atténuation
Politique	Non adhésion au projet par les autorités locales	2	Implication des acteurs locaux à tous les niveaux du projet, depuis la conception de la proposition jusqu'aux phases de suivi & évaluation.
	Détérioration de la sécurité / situation d'urgence	1	Impact sur les activités avec une limitation ou une interdiction de se rendre sur les zones d'intervention donc de mener à bien les activités prévues. Il serait nécessaire de recentrer les activités sur d'autres zones et/ou d'interrompre momentanément les activités.
Economique	Augmentation des prix des denrées et intrants	2	Subventions, commandes groupées via les APS.
Social	Faible participation des bénéficiaires	2	Approche participative, travail préparatoire, soin accordé à l'identification des personnes cibles.
	Manque de coordination entre les ONG et OI	2	Cadre de concertation régional de coordination et de partage de l'information.

Environnemental	Faible pluviométrie et situation d'urgence des ménages très pauvres	3	Coordination avec les acteurs d'urgence, adaptation de l'action en fonction du contexte.
-----------------	---	---	--

3.3.2. Conditions préalables et hypothèses

- Faiblesses de chocs externes (climatique, politique, sécuritaire...);
- Marchés fonctionnels ;
- Coordination effective avec partenaires sur la zone (en particulier le projet Yayendee) ;
- Adhésion des populations au projet.

3.4. Questions transversales (par exemple: genre, droits de l'homme, gouvernance démocratique, environnement etc)

Genre

Les femmes seront les principales bénéficiaires dans le cadre du développement du maraîchage de case (résultat 1), des sensibilisations (résultat 3) et leur implication sera requise dans les initiatives villageoises appuyées (résultat 2).

Environnement

L'action permettra de développer le marché des semences certifiées au niveau local. Les résultats de campagne agricole avec ces semences pourront valoriser ces produits pour le moment absents sur la zone.

3.5. Parties prenantes

Les principales parties prenantes au niveau institutionnel seront l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) et de la Direction Régionale du Développement Rurale (DRDR). Elles seront impliquées dans plusieurs activités de l'action :

- appui au renforcement des capacités (formation de formateurs) des relais communautaires sur les bonnes pratiques culturales qui à leur tour appuieront les bénéficiaires dans la mise en place de bonnes pratiques culturales,
- participation aux comités de sélection des initiatives villageoises,
- suivi des activités, en particulier le développement de productions maraîchères de case.

4. CARACTERISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

4.1. Convention de financement, le cas échéant

Il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement.

4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

L'action durera 36 mois.

4.3. Modalités de mise en œuvre

Gestion directe – contrat de subvention en octroi direct.

L'ensemble du projet sera mis en œuvre par ACTED et ses partenaires soit la FAFD et l'ASDEN.

ACTED est une ONG française créée en 1994, active dans 34 pays, dont la mission est de répondre aux urgences et de développer la résilience des populations face aux situations de crise. ACTED s'engage également à co-construire une gouvernance effective et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Présente en Afrique depuis 1997, ACTED a aujourd'hui 13 bureaux à travers le continent ainsi qu'un bureau régional basé à Dakar. Outre son bureau régional, ACTED met en œuvre depuis 2 ans des projets d'urgence dans la région de Matam avec des financements ECHO.

ACTED sera l'unique porteur du projet vis-à-vis de l'UE. Pendant tout le projet, ACTED aura un rôle d'accompagnement des 2 autres partenaires (FAFD et ASDEN) mais aussi de suivi et évaluation des activités mises en œuvre.

FAFD : la Fédération d'Association du Fouta pour le Développement intervient dans la zone depuis de nombreuses années dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'accès au crédit, le renforcement de capacités des ménages et des organisations professionnelles. La FAFD réalisera le ciblage des ménages très pauvres sur toute la zone d'intervention ainsi que la mise en œuvre des activités des résultats 1, 3 et 4.

ASDEN : l'Association pour le développement de Nguendar et villages environnants a réalisé de très nombreux projets d'infrastructures et de développement agricole ou pastoral dans le Ferlo et le Diéri, souvent à travers des fonds de coopérations bilatérales. Ainsi, la structure a développé une connaissance fine des populations et des autorités locales de la zone ciblée. L'ASDEN sera en charge des activités liées aux résultats 2 et 4 du fait de sa présence et son intégration importante au niveau local.

4.4. Budget indicatif

Résultats	Montant en EUR
Résultat 1: La disponibilité, et l'accès à la nourriture sont renforcés à travers l'augmentation de la production agricole et maraîchère pour les ménages très pauvres	711 682
Résultat 2 : Des initiatives villageoises augmentant la consommation d'aliments nutritifs des ménages en milieu rural sont appuyées.	202 858
Résultat 3 : La diversité nutritionnelle est renforcée à travers le développement du maraîchage et des actions de sensibilisation.	92 784
Résultat 4 : Un cadre de concertation régional est créé et relayé au niveau national	7 213
Audit	13 500
Coûts indirects (7%)	71 963
TOTAL	1 100 000

* Les fonds de communication et de visibilité seront inclus dans les différents volets de mesure de la performance.

L'avancement de l'action sera mesuré comme suit :

- mise à jour trimestrielle du chronogramme de suivi des activités,
- mise à jour trimestrielle des principaux indicateurs.

4.5. Évaluation et audit

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions. Le financement de l'audit sera couvert par une autre mesure.

4.6. Communication et visibilité

Un plan de communication et de visibilité spécifique sera élaboré par ACTED avant le démarrage de la mise en œuvre, suivant les indications du *Manuel de Communication et de Visibilité pour les Actions Extérieures de l'Union Européenne* (EUROPAID 2010) : charte graphique, visibilité adaptée, clauses de non-responsabilité, marquage des véhicules, panneaux de communication dans les départements concernés etc.

Pour toute communication relative à l'action, ACTED et ses partenaires signaleront que « le présent programme est financé par l'Union européenne » et inséreront l'emblème de l'UE.